DLP - 8 - 11 - 83259141

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 80 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : G. VARLET - Commission Paritaire de Presse n° 1700 AD

Bulletin n° 27 - 27 octobre 1983 EDITION "GRANDES CULTURES"

COLZA

Les gelées de ces derniers jours ont un effet favorable en ralentissant une végétation souvent très développée.

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

Situation : CAPTURES FREQUENTES PARFOIS IMPORTANTES DEPUIS LE 24 OCTOBRE

COTE D'OR : Chatillonnais : BOUIX - CHEMIN D'AISEY - BELAN S/O - QUEMIGNY S/S - SAUSSY
Secteur Is/tille : NORGES - TIL CHATEL - PICHANGES
Plaine Dijonnaise : BEAUNE

YONNE : Tonnerrois : CIVRY - PETIT-VIREY - ST VERTU - CHASSIGNELLES - Secteur FLOGNY
Auxerrois : LA BROSSE
Nord de l'Yonne : COULOURS - VILLEFRANCHE ST PHAL

NIEVRE : Bourgogne Nivernaise : CLAMECY

HAUTE SAONE : MARLOZ - NOIDANS

JURA : LABERGEMENT LES MALANGES

Préconisations :

- Parcelles traitées contre les altises avec un pyréthrinoïde entre le 20 et le 30 septembre : ENVISAGER UN RENOUVELLEMENT, (toujours avec une spécialité du type pyréthrinoïde) AVANT LE 5 NOVEMBRE. Il est possible de la réaliser dès réception du bulletin, afin de profiter des conditions météorologiques favorables.

- Parcelles traitées, selon nos préconisations, avec un pyréthrinoïde entre le 10 et le 15 octobre, NE PAS ENVISAGER DE TRAITEMENT DANS L'IMMEDIAT : les parcelles sont toujours protégées contre les nouvelles arrivées de charançons.

- SAONE-ET-LOIRE, VAL DE SAONE (Côte-d'Or), CENTRE NIVERNAIS, SUD DE LA NIEVRE, VAL DE SEILLE, VAL D'AMOUR, PLAINE DE CHEMIN dans le Jura ;
Aucune capture ou pas de capture depuis le 7 octobre.

MOUCHE DU CHOU

Rappel des préconisations du bulletin précédent
TOUT TRAITEMENT, en PULVERISATION CONTRE CE RAVAGEUR EST DECONSEILLE.

. / . . 88

C E R E A L E S

JAUNISSE NANISANTE ET PUCERONS

Situation : Depuis le 25 octobre, à la faveur de journées très ensoleillées et malgré les gelées matinales, on constate dans la plupart des secteurs une augmentation des populations de pucerons.

Nous pensons qu'il est dangereux pour la céréale (blé ou orge) de laisser séjourner ces pucerons plus d'une semaine lorsque plus de 10 ou 15 % de pieds sont incriminés et que la céréale est au stade deux feuilles.

Préconisations :

★ Les céréales traitées avec un pyréthrinoïde de synthèse entre le 7 et le 16 octobre sont protégées jusqu'à la fin octobre. En pratique les recontaminations ne se produisent pas pendant les 20 jours qui suivent l'application.

Dans ce cas là attendre un prochain avis (début novembre) pour intervenir.

★ Lorsque les céréales ne sont pas protégées (absence de traitement ou protection antérieure au 7 octobre) deux possibilités peuvent se présenter :

- seuil (10 - 15 % de pieds porteurs de pucerons) atteint ou dépassé

  → intervenir sans tarder

- seuil non atteint :

  → attendre un prochain avis ou le dépassement du seuil avant d'appliquer un aphicide.

Se reporter à nos précédents bulletins pour ce qui est du choix des insecticides et de notre position en matière de mélange insecticide/désherbant.

PHYTOTOXICITES SUR CEREALES D'HIVER

Dans de nombreuses situations on constate essentiellement sur orge d'hiver (ou escourgeon) mais aussi parfois sur blé des décolorations sur les feuilles les plus âgées qui peuvent ponctuellement aller jusqu'à la mort de quelques pieds.

Il s'agit dans la quasi-totalité des cas de symptômes de phytotocité dus à l'utilisation de désherbants à base d'urées substituées qui du fait de précipitations importantes ont pu descendre jusqu'au niveau des racines de la jeune céréale.

Ces dégâts devraient s'estomper avec le temps et le développement végétatif.

*

*   *